

F.F.S.A

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2^{ème} DIVISION

CHAMPIONNAT DU COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON

21^{ème}

RALLYE NATIONAL

DU FENOUILLEDES

29 Novembre et 30 Novembre 2003

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
CLUB DU ROUSSILLON**

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
COMITE REGIONAL AUTOMOBILE LANGUEDOC ROUSSILLON
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB ROUSSILLON

21^{ème} RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES
Samedi 29 Novembre & Dimanche 30 Novembre 2003

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME

Parution du règlement et Ouverture des engagements :

Clôture des engagements : Lundi 24 Novembre 2003 à MINUIT

Parution du Road-Book : Samedi 15 Novembre 2003

Publication de la liste des engagés : Jeudi 27 Novembre 2003

Vérification des documents et des véhicules : Samedi 29 Novembre de 7h30 à 11h30 - St ESTEVE

1^{ère} Réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 29 Novembre à 11h45 - PERPIGNAN

Publication des équipages admis au départ : Samedi 29 Novembre à 12h30 - PERPIGNAN

Départ 1^{ère} Etape : Samedi 29 Novembre à 13H30 - PERPIGNAN

Arrivée de la 1^{ère} Etape : Samedi 29 Novembre à partir de 21h50 - PERPIGNAN

Publication de l'ordre et des heures de départs de la 2^{ème} Etape : Samedi 29 Novembre à 23h55
PERPIGNAN

Départ de la 2^{ème} Etape : Dimanche 30 Novembre à 10h00 - PERPIGNAN

Arrivée de la 2^{ème} Etape : Dimanche 30 Novembre à partir de 14h25- ESTAGEL

Publication des résultats du Rallye : Dimanche 30 Novembre à ESTAGEL 30 Mn après l'arrivée du
dernier concurrent

Remise des prix : Dimanche 30 Novembre 17h30 à ESTAGEL

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon organise le 29 Novembre et 30 Novembre le
21^{ème} RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES

Le présent règlement a été enregistré à la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation N°.

Comité d'organisation :

Le président, le Comité Directeur, et les Commissaires de l'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon, ainsi que les écuries qui s'y rattachent.

Secrétariat et Permanence du Rallye :

A.S.A.C du Roussillon, 28 Cours Palmarole - 66000 PERPIGNAN -

Téléphone : 04 68 34 30 22

Fax : 04 68 34 37 30

9 H - 12 H / 14 H - 17 H

1.1 - OFFICIELS

| | |
|---|---|
| Président du Collège des Commissaires Sportifs | Mr Robert LAGULHON |
| Commissaires Sportifs | Mr Jean Pierre BOBO Mr Gérard BERTRAND |
| Secrétaire du collège | Melle Valérie ARTUS |
| Directeur de Course Directeurs de Course adjoints | Mr Jacques PAOLI Mr Armand HAY Mme Sylvie ZYCH Mr Michel CAMMAN Mme Carmen CORIA |
| Adjoints à la direction de course Délégués aux E.S | Mr Guy MALLEMANCHE Mr Alain GUIN Mr Jean Paul PETIT |
| Commissaires Techniques | Mr Jean Michel OTTAVI Mr Jean Pierre ROLLAND Mr Christian ROCCA Mr Tony SPINELLI Mr JC MESTEJANOT |
| Chargé des Relations concurrents | Mr Pierre CHARDOUNAUD Mme Claude CHARDOUNAUD Mr Jean Paul DOUCET Mr Emile PRADES |
| Médecin Chef | Dr Gilles MANGIN |
| Chargé des Relations Commissaires Chargé des Relation Presse | Mr René LAFON Mr Daniel SIRE |

1.2 - Eligibilité

Le Rallye du FENOUILLEDES compte pour La Coupe de France des Rallyes 2004 et le Championnat du Comité Languedoc Roussillon

1.3.- Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications, qui auront lieu le Samedi 29 Novembre 2003 à PERPIGNAN de 7 h 30 à 11 h 30

Les vérifications finales seront effectuées STATION ESSO ESTAGEL.

Prix de la main d'œuvre : 40.00 euros H.T par heure

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 Demande d'Engagement -Inscriptions

Toute personne qui désire participer au Rallye du FENOUILLEDES doit adresser au Secrétariat du Rallye (Cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 24 Novembre 2003 à minuit.

Le nombre des engagés est fixé à 120 véhicules maximum.

3.1.1. Concurrents admis

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.1.1.2 Les droits d'engagements sont fixés

- | | |
|--|-----------|
| a) - avec la publicité des organisateurs | 396 euros |
| b) - sans la publicité des organisateurs | 792 euros |

3.1.1.3. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du concurrent.

3.2. Equipages

Conforme au règlement standard FFSA

3.3 Ordre de départ

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 4. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.1. Véhicules Admis

Conforme au règlement standard FFSA

4.2. Pneumatiques :Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard FFSA

4.3. Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

4.4. Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description

Le Rallye du FENOUILLEDES représente un parcours de 381,070 Kms. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 139,500 Kms.

Les itinéraires et les horaires seront distribués aux concurrents régulièrement engagés lors de l'ouverture des reconnaissances le samedi 15 Novembre à partir de 09h00 STATION ESSO ESTAGEL.

6.2. Reconnaissances

Dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter le code de la route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser que 4 passages maximums par épreuves spéciales, limités dans le temps les :

15 et 16 Novembre - 22 et 23 Novembre - 27 et 28 Novembre

Seront remis lors du retrait de l'itinéraire un autocollant « reconnaissance » à apposer sur chaque vitre latérale arrière du véhicule ainsi qu'un carnet de contrôle.

6.3. Carnet de Contrôle

Conforme au règlement standard FFSA

6.4. Circulation

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. Départ

Conforme au règlement standard FFSA

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble orange
- Chef de poste : Chasuble jaune

7.3 Contrôles de Passage (CP) Contrôles Horaires (CH) Mise Hors Course

Conforme au règlement standard FFSA

7.4 Contrôle de regroupement

Conforme au règlement standard FFSA

7.5 Epreuves spéciales (ES)

Conforme au règlement standard FFSA

7.6. Parc fermé

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 8. PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10. PRIX - COUPES

Prix en espèces cumulables

Classement SCRATCH

1° 760 euros 2° 610 euros 3° 457 euros 4° 305 euros 5° 153 euros

Classement par CLASSE

De 1 à 9 partants

1° 396 euros 2° 290 euros 3° 229 euros

Plus de 10 partants

1° 396 euros 2° 290 euros 3° 229 euros 4° Coupe

Pour moins de 5 partants à la classe 50% d'abattement seront appliqués.

COUPES

De nombreuses coupes récompenseront les lauréats et les commissaires.

REMISE des PRIX

La remise des prix se déroulera le Dimanche 30 Novembre 2003 à 17 h 30 à ESTAGEL.